

Siège
Boulevard Mali Béro
Face Pharmacie Askia
BP : 2.959 Niamey -
Niger
Cel. : 90 33 25 73
96 28 86 11
Email : ahdiallo@hotmail.com

La Liberté

Fondateur et Directeur de publication : Dr Abdoulaye HASSANE DIALLO

Bimensuel d'Analyses et d'Informations générales - N° 012 du Mardi 23 Juin 2009 - Prix : 300 F CFA

Programme Spécial

Electrification solaire de 1000 Villages

Dans le cadre du volet électrification rurale par systèmes photovoltaïques du Programme Spécial du Président de la République, le Ministère de l'Aménagement du territoire et du développement communautaire a organisé, Samedi dernier au Grand Hôtel de Niamey, une réunion d'information des partenaires du secteur privé sur le financement du volet électrification solaire de 1.000 Villages. La réunion a été présidée par le Secrétaire Général dudit Ministère Mr El Ibrahim Adamou, assurant la tutelle du Programme.



Editorial

Plus jamais ça !

Les nigériens continuent encore et toujours à s'interroger sur la véritable intention qui a conduit les responsables de la marche et du meeting du 14 Juin 2009 à prendre un symbole de tristesse qu'est le cercueil et de creuser une tombe sur un lieu public. Parait-il que , ce fameux cercueil et ce trou creusé, c'est pour l'enterrement du Tazartché.

Dans quel monde sommes-nous et quel est ce jeu malsain, où l'on prend à la légère la vie pour confectionner un cercueil à des manifestations. Pour enterrer qui ou quoi ?

Nous savons tous que la vie est sacrée et que seul Allah peut en décider de sa fin. En tout cas, ce genre de plaisanterie, si c'en est une , doit cesser et disparaître à jamais de nos débats et manifestations politique. Ce n'est ni intelligent, ni africain, ni tiré de notre culture nigérienne. Nous méritons plus que ça. Nous disons quant à nous : Plus jamais ça !

Abdoulaye Hassane Diallo



Les Nigériens responsables de leur destin

Notre pays, depuis 1999, bénéficie d'un développement sans précédent et cela dans tous les secteurs. Nos villages et nos villes ont radicalement changé et nos populations reconnaissantes réclament chaque jour la continuation du Chef de l'Etat Mamadou Tandja, dans son œuvre salutaire.

Des changements qualitatifs et historiques nous pouvons citer : l'extraction de l'uranium, celle de pétrole, de l'or, le futur barrage de Kandadji, la construction du 2^{ème} pont sur le Niger à Niamey, l'usine d'Imouraren, la raffinerie de Zinder, le port sec de Dosso et sans doute le futur chemin de fer, la construction de la cité universitaire de Niamey.

Le Programme spécial a redonné vie au peuple grâce à la construction de nombreux puits, des milliers de cases de santé, des centaines de mini barrages, des crédits féminins, la restauration des terres dégradées, la récupération des milliers d'hectares de terres au profit des populations jadis démunies. La construction des routes et leur bitumage. L'instauration de la fête tournante du 18 décembre au pro-

fit des régions du Niger. L'organisation des 5èmes Jeux de la Francophonie, le Festival international de la mode africaine (Fima), l'édition de la semaine nationale du cousinage à plaisanterie, véritable succès et ciment au profit du brassage ethnique et linguistique. La décentralisation du pouvoir qui a rapproché le citoyen de son administrateur grâce à la création des 265 communes urbaines et rurales au Niger.

Une véritable avancée d'une démocratie à la base avec à la clé les élus municipaux qui assurent le développement à la base et le dialogue permanent. Cela aussi est le fruit tiré de la gestion du Président Mamadou Tandja au cours de 9 ans de pouvoir. La mise en place de toutes les Institutions républicaines, avec à la clé un Commission nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales et un Médiateur national qui régule les différents entre le citoyen et l'administration. Encore une avancée positive de 9 ans de gestion du Président. Donc personne ne niera les effets porteurs pour le Niger. Le pluralisme syndical, l'éclosion de la pensée unique qui s'est traduite

dans la multiplication des titres des journaux, des médias audio et audio-visuels, les boutiques de droits, la médecine foraine gratuite sur l'ensemble du territoire. La démocratie réelle de nos jours, loin de la balbutiante, héritée d'un passé récent. Le Niger est cité en exemple au niveau du programme spécial et de notre vivante démocratie. La création des IUT à l'intérieur du pays et surtout le règlement pacifique du différent de l'île de Leté qui avait empoisonné pendant 70 ans les relations entre le Niger et son frère et voisin le Bénin.

Sur le plan régional et sous-régional, le Niger a fourni des efforts louables grâce à la médiation du Président de la République, Mamadou Tandja. Le Chef de l'Etat, ouvert au dialogue, a contribué personnellement aux règlements de plusieurs différents dans la sous région. Il a été élu et souvent reconduit à la tête des organisations sous-régionales et régionales telles que la CEDEAO, l'ABN, la CBLT, l'UEMOA, la CEN-SAD et sans doute l'Union Africaine, un jour Incha'Allah. C'est fort de tous ces atouts que les voix extérieures qui tentent de

nous donner de leçon devraient d'abord balayer devant leur porte. Notre pays, fort de son expérience riche de son passé, n'a de leçon à recevoir de personne. Ce qui se passe au Niger est purement une affaire interne qui ne regarde que le peuple souverain qui juge et décide. Que ceux qui s'agitent ici et ailleurs reviennent à la raison et se calment. Il n'y a pas péril en la demeure. Les nigériens sont assez édifiés et responsables pour décider de leur sort et bâtir leur pays comme ils l'entendent. Le Président Mamadou Tandja doit continuer son programme. Toute cette agitation ici ou là n'est que l'ingrédient d'une démocratie qui se consolide. Un pays comme le notre avec à sa tête le Président Mamadou Tandja, un dirigeant républicain, mérite respect et admiration.

Et comme l'a dit le Président Feu Ahmed Sékou Touré de Guinée, « nous n'avons pas obtenu notre indépendance pour perdre notre liberté ».

Abdoulaye Hassane Diallo
Dr Es Sciences Politiques

Les Combattants et les Hommes de l'ombre

Dans la bataille politique actuelle, tout d'abord permettez nous de féliciter le Ministre d'Etat Albadé Abouba, Mohamed Ben Omar, Souley Adj, Docteur en Sociologie Politique, le Président Sanoussi Tambari Jackou, Mr Tamboura, Conseiller à la Présidence, Secrétaire en Communication du MNSD, le Président Alma Oumarou, Rabi Hima ainsi que les médias qui leur prêtent leur tribune pour éclairer l'opinion dans le domaine qui sont les leurs en évitant

l'amalgame et de la diversion dans les interventions qu'ils font. Mais derrière, ces courageux, il y a les hommes de l'ombre qui non seulement profitent des avantages du pouvoir, en étant aux postes stratégiques, mais refusent de sortir pour mener le combat qui vaille. Ils sont des Ministres et autres Conseillers incapables du moindre courage pour intervenir et guider les citoyens dans la marche et le fonctionnement de la politique. Les premiers au moins ont le courage de se

lancer dans l'arène politique pour assumer et prendre leur responsabilité.

Courage aussi aux deux compatriotes, Djibril Saley, Avocat au Barreau de Paris et Maître Larwana pour s'être investi en véritables professionnels et éclairer les nigériens sur le Référendum. Le Président de la République doit être soutenu publiquement dans cette œuvre. Certains, travaillent dans l'ombre, courageusement et les autres ? Il faut tout de même rendre louange au peuple nigérien, digne et courageux qui chaque jour demande inlassablement au Président

Tandja de demeurer à son poste pour continuer à les servir. De Diagourou à Bilma. Ses discours, ses messages à la Nation, doivent être relayés par chacun d'entre nous, dans les conférences, les meetings, les causeries, les discussions dans nos langues nationales pour aider à mieux saisir la portée de ses idées. Celles là même avec lesquelles il est entrain de bâtir une nation digne de nous tous.

Signature de Convention de partenariat entre l'ETEC Niger et le Groupe Sup'Management/ Université Intercontinentale Libre du Maroc

L'ETEC - Niger (Ecoles des Techniques Economiques, Comptables, Commerciales et de Communication) et le Groupe Sup'Management / Université Intercontinentale du Maroc ont procédé, lundi dernier, au Grand Hôtel de Niamey, à la signature d'une convention de partenariat visant à promouvoir un cadre d'échanges et d'expériences, donnant des opportunités d'un double diplôme aux étudiants. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Représentant du Ministre des Enseignements Secondaires et Supérieur de la Recherche et de la Technologie, des membres des administrations de deux écoles et de plusieurs autres invités.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le DG de l'ETEC a tout d'abord souhaité la bienvenue et exprimer toute sa gratitude à Monsieur Yuma représentant le Groupe Sup Management, qui, malgré son calendrier chargé en cette fin d'année académique, a bien voulu par ce déplacement rehausser l'éclat de la cérémonie. Il a ensuite évoqué l'engagement de l'administration de son établissement pour en faire un pôle d'attraction : Beaucoup se rappelle de la grande fête que nous avons tenue l'an passée alors que l'ETEC n'avait que 8 mois d'existence ! Cette fête, il vous souvient, a été

placée sous le sceau de la promotion d'une formation professionnelle de qualité au Niger. En cette occasion, il a été pour nous question de réaffirmer notre engagement et toute notre détermination à faire de l'ETEC un pôle de référence en matière de formation professionnelle au Niger. Il est clair que ce pari est immense mais il est aussi évident qu'avec la volonté ce pari peut être gagné ; pour nous, il s'agit avant tout d'en comprendre la nécessité, d'en cerner les enjeux et d'en faire une vision. Il a pour suivi en disant : l'ETEC a bien compris ces exigences d'un tel défi ; elle en a surtout évalué l'ampleur et s'en est ressortie avec la conviction qu'un tel défi ne peut être atteint en évoluant à vase clos. Au demeurant, l'ETEC estime que dans un contexte aussi mondialisé que le contexte actuel, la qualité d'une formation professionnelle s'entend également par l'acquisition des compétences managériales multiculturelles, toute chose pouvant permettre aux étudiants et futurs managers de s'épanouir professionnellement. Cela exige un programme d'échange d'expériences et de compé-

tences. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la présente cérémonie solennelle de signature d'une convention de partenariat entre Le Groupe SUP'MANAGEMENT / Université Intercontinentale Libre (UICL) et ETEC Niger.

La convention que nous signons aujourd'hui, outre, qu'elle aide à atteindre tous les objectifs de qualité que nous nous sommes fixés, offre une opportunité unique à nos étudiants et vise à promouvoir un cadre d'échanges d'expériences et de compétences avec à la fin la possibilité d'une double diplôme ; en clair, les étudiants inscrits à l'ETEC peuvent s'ils le désirent préparer et obtenir le diplôme de Sup Management en plus du diplôme qu'ils auraient préparé et obtenu à l'ETEC.

Enfin, le DG de l'ETEC a

réitéré toute sa gratitude au Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie, aux entreprises et institutions partenaires, au corps professoral et aux étudiants qui les ont toujours accompagnés dans l'accomplissement de leur mission.



Programme Spécial du Président de la République Electrification de 1.000 Villages

Dans le cadre du volet électrification rurale par systèmes photovoltaïques du Programme Spécial du Président de la République, le Ministère de l'Aménagement du territoire et du développement communautaire a organisé, Samedi dernier au Grand Hôtel de Niamey, une réunion d'information des partenaires du secteur privé sur le financement du volet électrification solaire de 1.000 Villages. La réunion a été présidée par le Secrétaire Général dudit Ministère Mr El Ibrahim Adamou, assurant la tutelle du Programme. C'était en présence du Professeur Aboubacar Namoda, Conseiller Spécial du Président de la République.

Le programme, d'une durée de trois ans, couvre l'ensemble du territoire national. Le choix des zones pour l'implantation des infrastructures a été fait en étroite collaboration avec les autorités administratives, coutumières régionales, départementales et communales. Au total mille (1.000) villages seront desservis à l'horizon 2012, pour cette première phase. Les villages ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

La taille du village (au moins 500 habitants en zone sédentaires et 100 habitants en zone nomade). La priorité a été donnée aux villages « pôles économiques » constituant le cœur des activités socio-économiques touchant des agglomérations satellites de faible envergure ;

L'existence d'un forage productif (débit supérieur à 5m³ / h), pour le pompage solaire, d'une école, d'un centre socioculturel, d'un centre de santé communautaire, pour l'éclairage ;

Le non raccordement du village à moyen terme (2-3 ans) au réseau national d'énergie électrique conventionnelle ;

L'existence des structures associatives communautaire fonctionnelles (comités villageois de gestion des points d'eau et de centres de santé, groupements féminins, coopératives, GIE...) est un atout majeur pour le choix du village ;

Enfin, l'engagement du village à prendre en charge les frais inhérents aux opérations courantes de maintenance et d'entretien, ainsi que le financement partiel des infrastructures solaires (contribution villageoise symbolique de 0.1% par micro projet).

L'objectif global assigné au Programme est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales par la promotion de l'énergie solaire à moindre coût. Cet objectif de développement comporte les objectifs spécifiques suivants :

Equiper les villages des systèmes solaires photovoltaïques durables pour l'éclairage et le développement des activités socioéconomiques ;

Réduire progressivement la dépendance énergétique des communautés rurales ;

Mettre en place une unité de production de panneaux solaires.

Au terme du Programme, 1.000 villages seront électrifiés par systèmes photovoltaïques pour l'éclairage public et le développement des activités socioéconomiques. En terme d'impact, il est attendu :

Au plan économique, la création des richesses par le développement des activités économiques (irrigation, commerce, artisanat, communication ...) ; la réduction de la pauvreté en milieu rural, par une meilleure contribution à la formation du PIB rural ; la création de 5 000 emplois permanents (opérateurs de distribution et de vente, techniciens de maintenance, formateurs, gardiens et chargeurs de batteries...) et plus de 30.000 emplois temporaires en milieu rural ;

Au plan social, l'allègement des tâches féminines (corvée d'eau, ramassage et coupe de bois, mouture de grains des céréales sèches...), afin qu'elles s'adonnent d'avantage à l'éducation des enfants et à la pratique des activités génératrices de revenus ; l'amélioration de l'accès à l'énergie des populations rurales ;

l'amélioration des taux de scolarisation et d'alphabétisation ; l'amélioration du cadre de vie des populations rurales (éclairage public, habitations et lieux de culte).

Au plan technique, le transfert de technologie propres et à moindre coût en milieu rural ; l'appropriation et la pérennisation des systèmes solaires photovoltaïques ; la mise au point de systèmes solaires adaptés au contexte national.

Au plan environnemental, l'impact sur l'environnement se mesure notamment par la réduction des prélèvements ligneux, pour les besoins d'éclairage et de chauffage, favorisant du coup la reprise de la végétation et la dynamique des écosystème agro sylvo pastoraux ; et l'amélioration de la qualité de l'air (non émission des gaz à effet de serre et bruit de faible intensité sonore).

Au plan de l'hydraulique rurale, les besoins en eau potable et pour l'irrigation sont calculés sur la base des normes nationales (20 L/Hbt/J, 30 litres / J par unité de Bétail Tropical (UBT), en référence à un bovin tropical de 250 kg, 50m³ / Ha / J, tenant compte des pertes par évaporation).

Sur le plan sanitaire, il sera installé un système photovoltaïque, couvrant les besoins en éclairage des salles d'observation et d'hospitalisation du local abritant la pharmacie, des toilettes, des Salles pour les soins d'urgence, des salles d'accueil, du siège du comité villageois de santé et du logement du chef de centre. La fourniture électrique permettra de garantir la stérilisation des instruments biomédicaux, la production d'eau chaude et d'assurer la ventilation des salles d'hospitalisation, d'accouchement et d'observation. La desserte des centres de santé en énergie électrique, se fera aux moyens de la pose d'un système PV intégré pour l'éclairage, la réfrigération / congélation, la stérilisation, avec une alimentation de 12 ou 24 volts.

En ce qui concerne les besoins

spécifiques d'un centre de loisirs, de type maison des jeunes et de la culture, l'accent sera mis particulièrement pour fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement des appareils audiovisuels et de communication et à l'éclairage artistique. Le système PV envisagé et applicable à de telles infrastructures de loisirs comprendra :

Un générateur de 230 Wc ;
Un régulateur de charge / décharge ;

Une batterie de stockage ;
Un onduleur CC/AC éventuellement 12/220 V de 500 W pour l'alimentation des appareils audiovisuels ; 4 lampes fluorescentes de 13 W / 12V.

Concernant les habitations, l'équipement type d'une maison d'habitation comprendra un générateur PV de 150 Wc ; un régulateur de charge / décharge ; une batterie de stockage. Quant à l'équipement type d'un centre artisanal de recharge de piles, il comprendra deux générateurs de 20 Wc. Deux chargeurs, un jeu de 200 Piles au NicD .

Pour l'éclairage des rues au niveau d'un village, il se fera aux moyens de lampadaires photovoltaïques montés sur des poteaux. Au niveau de chaque village, cinq lampadaires seront installés : trois le long de l'artère principale du village, deux sur la place publique centrale, lieu d'échanges économiques actif le jour comme la nuit.

Dans le cadre du besoin de l'éducation formelle et non formelle, les besoins d'une école à trois classes, en matière d'éclairage, prenant en compte la ventilation de la salle et l'installation des prises électriques, comprendront les équipements suivants : un générateur PV de 120 Wc ; un régulateur de charge / décharge ; 3 batteries de stockage ; 6 tubes étanches.

IBRAHIM HAROUNA

Déclaration des Ressortissants de la région de Diffa

Dans cette déclaration, les jeunes de la région de Diffa, réunis le Samedi 13 juin 2009 au Palais des Congrès de Niamey, après examen de la situation politique et sociale qui prévaut actuellement dans notre pays, en réponse aux appels sans cesse pressants et réguliers, depuis plus de six mois, du peuple souverain qui connaît mieux que quiconque ses intérêts, pour la poursuite de ses œuvres inédites et salvatrices de construction nationale et la consolidation des acquis, le Président de la République a accepté, volontiers, de ne pas décevoir leur attente. Pour rester légaliste et répondre en même temps à la demande légitime du peuple, le Président a décidé de soumettre au Référendum une nouvelle constitution, conformément à son serment qui stipule à son aliéna 3 « de ne jamais trahir ni travestir les aspirations du peuple » et aux prérogatives constitutionnelles que lui confère l'article 49 de la Constitution du 9 Août 1999.

Nous osons espérer que la nouvelle constitution apportera des solutions définitives et pérennes au dysfonctionnement au sommet de l'Etat d'une part et d'autre part prendra en compte les aspirations de la jeunesse. Cette dernière perçoit et apprécie à sa juste valeur toutes les perspectives prometteuses et sûres, notamment d'emploi, qui s'offrent à elle et, au-delà, un avenir radieux pour tout le Niger. Ainsi les générations futures seraient fières d'hériter d'un pays stable et prospère. Comme dans toute démocratie, certaines voix, pas de moindres, qui, hier encore, partageaient les visions éclairées du Président Tandja, ses sont élevées contre ce projet, ne voyant en cela qu'une simple ambition personnelle. Tout en respectant

cette position, nous pensons que cette aspiration populaire est une réalité. Nous sommes même très surpris que certains leaders politiques, qui ambitionnent de prendre en mains la destinée du pays, refusent d'adhérer à une démarche qui permettra à notre pays de se doter des institutions plus fortes, plus efficaces qui apporteront des correctifs à tous les dysfonctionnements constatés et ainsi mieux assurer la gouvernance de demain. Au vu de nombreuses déclarations de soutien aux œuvres de construction nationale par les structures des jeunes, sur toute l'étendue du territoire national, on peut, sans risque de se tromper, affirmer que la jeunesse nigérienne a définitivement adhéré à ce projet. C'est pourquoi, à la suite de toutes les voix qui se sont exprimées de Tera à N'guimi et Gaya à Arlit, nous apportons notre soutien indéfectible au Président Tandja Mamadou. Adhérons au projet du Référendum constitutionnel, en vue de parachever, dans la paix et la quiétude sociale, les œuvres de construction nationale déjà entamées. L'assurons de notre disponibilité, le moment venu à participer activement à la campagne référendaire, lançons un vibrant appel à la communauté internationale pour soutenir et accompagner le Niger et son peuple pour la refondation de la République en vue d'asseoir définitivement les bases d'un développement durable et équilibré. Demandons aux partis politiques, aux syndicats, associations et autres structures de la société civile de se joindre à ce cri du cœur de la jeunesse nigérienne. Apportons notre soutien aux commerçants du Grand marché de Niamey suite au sinistre qui les a touché.

Le Référendum, Oui

Les Nigériens, en choisissant le Président Tandja Mamadou en 1999 et en le reconduisant en 2004, savaient bien ce qu'ils faisaient. Ils savaient que l'homme est fiable, sûr et aguerri. Ils étaient certains que le Président qui a aujourd'hui en mains le destin du pays et un responsable qui a fait ses preuves et qui devant les situations les plus compliquées sait faire la part des choses. C'est pour cette raison que le peuple réclame haut et fort une rallon-

ge au Président de la République pour parachever son œuvre, ces ouvrages et ces actions dont le seul objectif est de sortir le peuple Nigérien du sous-développement.

Et c'est ce que le Chef de l'Etat veut accomplir en voulant s'adresser au peuple pour avoir une visibilité dans ce cri de cœur. C'est tout. Et en cela, il n'y a aucune Institution ni texte qui puisse l'en empêcher. Et c'est pourquoi, la convocation du collège électoral pour

Déclaration du Parti DARAJA

Le Bureau Exécutif National du Parti Daraja a rendu public une déclaration, le 7 juin 2009, sur la situation sociopolitique de notre pays marquée par un déchaînement des passions, ayant en définitive comme centre d'intérêt notre actuelle constitution. Cette dernière porte en elle des germes de conflit, source d'instabilité. En effet, le régime semi présidentiel, avec un exécutif bicéphale, n'est pas adapté à notre culture. Il n'est pas facilement assimilable et praticable par notre peuple et notre classe politique dont l'expérience démocratique est insuffisante. Sa mise en œuvre a engendré de nombreuses frictions au sein de l'exécutif, qui ont conduit aux conséquences que vous connaissez. C'est pourquoi, il est impératif que le peuple nigérien trouve sa voie à travers un type de régime adapté à ses réalités sociales. Notre constitution actuelle consacre l'impunité en prescrivant l'amnistie en son article 141. Or, le caractère personnel de l'amnistie est incompatible avec la matière constitutionnelle qui est impersonnelle par essence. Par conséquent, l'amnistie

procéder aux élections législatives anticipées, rentre dans le cadre normal de ses prérogatives.

Les nigériens attendent avec sérénité, la tenue du Référendum, tel que cela a été décidé. Les spécialistes en la matière, heureusement que certains se manifestent sur la question, nous ont éclairés sur ce sujet. Il ne doit plus avoir d'ambiguïté car le Référendum aura bel et bien lieu, Incha Allah. Et pour paraphraser un homme de culture, français,

pourrait trouver sa place dans une loi ou une grâce présidentielle, et non dans une constitution. Etc. Pour terminer le parti DARAJA réaffirme son appartenance à l'AFD/R ; déplore les actes de vandalisme perpétrés à Dosso, et visant notamment le Palais du Chef de Province, symbole de la culture Djerma ; invite tous les acteurs politiques, à éviter toute forme de violence et l'utilisation de la jeunesse, tout particulièrement des mineurs, pour commettre des actes subversifs ; appelle toute la classe politique, à un sursaut patriotique pour œuvrer au rapprochement des esprits, à la consolidation de la paix et de l'unité nationale, au renforcement du dialogue en vue de construire une société harmonieuse, forte de son travail et fière de sa culture ; apporte son soutien moral, aux commerçants du grand marché de Niamey, victimes de l'incendie qui a ravagé ce poumon de notre économie, le mercredi 27 mai 2009 ; implore le Tout Puissant Allah, pour qu'il gratifie le Niger d'un hivernage fécond.

André Malraux, disant que "la culture est ce qui reste quand tout est fini". Nous disons aussi que le Président de la République est au dessus des Institutions et quand tout cela est passé en revue, il lui reviendra, mandataire du peuple, de dire le dernier mot. Ainsi va aussi le pouvoir. Aux urnes, donc citoyens ! Abdoulaye Hassane Diallo Dr ès Science politique

Point de Presse du Porte Parole du Gouvernement Mr Mohamed Ben Omar

Depuis un certain temps, nous constatons une certaine fébrilité politique peu ordinaire, menée par certains de nos compatriotes relativement, à la poursuite de la gestion du pouvoir d'Etat par SE Mamadou Tandja, Président de la République, Chef de l'Etat élu conformément aux dispositions pertinentes de la Constitution du 9 Août 1999 et de ces textes subséquents. Cette agitation politique, somme toute légitime en mettant du coup en relief l'engagement politique des nigériens à se battre pour la démocratie et les principes fondateurs de la République, ne pourrait être utilisée pour devenir un tremplin ou se le disputent le ridicule et le comique. De quoi s'agit-il ? Au tout début, il y avait l'appel du peuple nigérien dans les villes comme dans les campagnes, demandant à SE Mamadou Tandja de poursuivre ses œuvres de construction nationale choses inédites par ailleurs dans notre pays où les gouvernements sont considérés comme des pestiférés. Ce cri de cœur des nigériens créa pour ainsi dire l'émoi. Les commentaires les uns plus insolites que les autres ont été entendus. Cela relève de l'ordre naturel des choses témoignant une fois encore de la vitalité de notre démocratie et du dynamisme de nos institutions. Aussi, autant les nigériens de souches différentes apprécient à tort ou à raison la marche de la nation ; autant les gouvernants et en premier chef, le Président de la République, se doit de répondre, aux préoccupations des nigériens, d'apporter des solutions pérennes et durables, de rassurer les plus sceptiques et de sécuriser l'ensemble de la nation. Dans le fond, apparemment, certains de nos concitoyens n'ont pas cerné le sens de la démarche encore moins le mode opératoire. Car SE Mamadou Tandja, a fait solennellement le serment de respecter et de faire respecter la Constitution du 9 Août. A maintes occasions, il a rappelé ce serment..... Le Président est cohérent dans ses déclarations ; Quant à sa fidélité à son serment. A



Agadez, dans le cadre de la cérémonie de pose de la première pierre de l'exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren, le Président a dévoilé son intention de recourir au référendum en vue de répondre à l'appel de bon nombre de ses concitoyens qui souhaitent son maintien aux commandes de l'Etat. Comme l'on peut le constater, le Président s'est placé dans le dispositif constitutionnel pour lancer cette réponse. En effet, la constitution autorise le référendum (sous certaines conditions, certes) mais c'est un procédé normal d'exercice de sa souveraineté par le peuple. Fondements juridiques du Référendum ? Inscrit dans la Constitution du 9 Août, le référendum est du domaine réservé du Président de la République, clé de voûte du système politique. Au terme de l'article 49 « le Président peut après avis de l'AN et du Président de la Cour Constitutionnelle, soumettre à référendum tout texte qui lui paraît devoir exiger la consultation directe du peuple, à l'exception de toute révision de la constitution qui reste régie par la procédure prévue au titre XII ». Il est à noter que le

Président est tenu par deux obligations : Premièrement, il doit consulter l'AN et le Président de la Cour constitutionnelle. Force est de constater que la Constitution n'oblige pas le Président à respecter et à suivre les avis de ces deux institutions. Il n'est pas lié par ce que diront l'AN et la Cour Constitutionnelle. Les juristes diront que les avis exigés ne sauraient être des avis conformes, le Président est le seul pilote. La seconde obligation à laquelle le Président est tenu de se conformer c'est de ne pas réviser la constitution. Comme il l'a dit, le Président, n'a pas l'intention condamnable de modifier quoique ce soit dans la constitution. Le référendum qu'il va initier laissera intacte la loi fondamentale du 9 Août 1999. Du référendum constitutionnel : tout en respectant la procédure de consultation de l'AN et du Président de la Cour constitutionnelle, le Président va soumettre au peuple une nouvelle constitution. Cette entreprise est tout à fait à l'opposé d'une révision constitutionnelle. Il s'agit de remplacer (sans la révision) la constitution du 9 Août par celle qui sortira du

scrutin référendaire. La nouvelle constitution ouvrira ainsi toutes les perspectives possibles pour le Président Tandja très sensible à l'appel de son peuple. Là on ne parlera plus ni de révision, ni de prolongation de mandat. On pourra parler du nouveau premier mandat de Tandja, voir même d'une transition ou les deux à la fois. Le régime présidentiel que le Niger a connu jusqu'en 1974 puis de 1996 à 1999, est incontestablement le système politique le plus adapté pour notre pays. Il prend mieux en compte notre conception africaine du chef. En effet, le Président étant le Chef de l'Etat, il est incompréhensible pour le plus grand nombre des nigériens qu'il se voit obligé de partager le pouvoir avec un premier ministre qui peut ne pas être élu au suffrage universel direct comme lui. Le régime semi-présidentiel a entraîné beaucoup des problèmes de gouvernance dans notre pays : il a notamment surdimensionné le rôle des Etats majors des partis politiques coalisés dans des alliances de partage ou de sape. Ce type de régime transforme le Président en un otage dépendant de sa majorité. Il ne peut même pas choisir librement le PM, ni exécuter librement le programme sur la base auquel il est élu (le Gouvernement détermine et conduit, à sa place, la politique de la nation). Les choses sont pires en cas de cohabitation.

Exemple de la 3^{ème} République entre le Président Mamane Ousmane et le PM Hama Amadou. Avec le régime Présidentiel, les tensions vont s'adoucir. L'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif, incarné par le Président et l'Assemblée Nationale, l'absence des sanctions de l'un de ces pouvoirs contre l'autre, facilitent l'expression d'une démocratie apaisée et la mise en œuvre des politiques de développement.

IBRAHIM HAROUNA

Un Meeting en Soutien au Président de la République

Oui pour le Référendum de la 6^{ème} République

Après la démonstration du PNDS et ses alliés, c'était le tour, dimanche dernier, à la place Toumo, des Initiateurs Privés d'organiser un grand meeting pour, de leur côté, apporter leur soutien au projet de la 6^{ème} République. A la tête de cette initiative le grand militant du MNDS Nassara, Annassara Dogari et le président du comité d'organisation du mouvement Tazartché Mr Dan Doubaï. Ce meeting a vu la participation de plusieurs personnalités politiques dont Mr Allélé El Habibou, Mme Rabi Hima mais aussi et surtout de milliers de citoyens. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, Mr Anassara Dogari, visiblement ému par la mobilisation, a tout d'abord salué les citoyens et citoyennes, qui ont répondu

massivement à son appel pour soutenir le Président Tandja à proposer aux nigériens une nouvelle constitution, qui ouvrira une nouvelle ère de progrès et développement pour le Niger. Cette nouvelle constitution ouvrira ainsi toutes les perspectives possibles pour le Président Tandja très sensible à l'appel de son peuple. Ce référendum permettra au peuple de décider lui-même de qui le guidera à l'avenir mais ouvrira la porte de la stabilité politique pour le Pays.

Quant à Mr Allélé El Habibou, il a surtout axé son intervention sur la nature du référendum et les enjeux qu'il soutend. On attend, a-t-il dit, que le citoyen se prononce Oui ou Non pour une nouvelle République et les nouvelles lois qu'elle comporte. Le régime

présidentiel prend mieux en compte notre conception africaine du chef. L'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif, incarné par le Président et l'Assemblée Nationale, l'absence des sanctions de l'un de ces pouvoirs contre l'autre, facilitent l'expression d'une démocratie apaisée et la mise en œuvre des politiques de développement.

Après, c'est fut le tour de Aboubacar Dan Doubaï de prendre la parole pour exposer à l'assistance les motivations du mouvement Tazartché et les raisons de cette initiative. En entendant son allocution Dan Doubaï a, tout d'abord évoqué et passé en revue les réalisations des Anciens Présidents du Niger, de Diori à aujourd'hui. Il a reconnu en substance les mérites de chacun et exprimé leur grande considération pour ces personnalités. Parlant de la nouvelle constitution, li a dit que si aujourd'hui nous sommes à la cinquiè-

me, c'est parce qu'il avait eu une première, une deuxième, jusqu'à atteindre la cinquième. Ceci montre qu'un pays ne peut être enfermé dans une république tout simplement pour empêcher au peuple de choisir le Président qu'il veut. Répondant au Président du PNDS qui a traité le Président de la République « du Plus Diviseur Commun », Dan Doubaï a dit que s'il y a quelqu'un qui a toujours divisé c'est bien sur Mahamadou Issoufou. Celui là même, a-t-il dit, qui étant Président de l'Assemblée Nationale a permis aux militaires de renverser la troisième République, en voulant démettre le Président Mahamane Ousmane de ses fonctions. Et, Dan Doubaï de lancer le défi d'aller jusqu'à Illéla, fief de Mahamadou Issoufou, pour organiser un grand meeting.

IBRAHIM HAROUNA

Meeting de soutien au Président de la République Mamadou Tandja

Le Samedi 21 Juin 2009, les populations de la Commune rurale de Diagourou, Préfecture de Téra, ont tenu un grand meeting pour apporter leur soutien à S.E Monsieur le Président Mamadou TANDJA, Président de la République, Chef de l'Etat. Pour ses actions de bienfaisance, la dissolution de l'Assemblée Nationale et de son intention d'appeler le peuple à se prononcer par référendum constitutionnel pour une nouvelle constitution, et une nouvelle République La 6^{ème}. Le Conseiller du Président de la République Dr Abdoulaye Hassane Diallo, qui a

effectué le déplacement leur a transmis les salutations fraternelles du Chef de l'Etat. Le Préfet Ibrahim Tidjani Katchiella, le Maire de la Commune de Diagourou, Mr Amadou Kadri, le Conseiller Boureima Hassane, les femmes, les jeunes, les élus, les ressortissants ont tour à tour pris la parole pour adhérer à cette idée et demander au Chef de l'Etat de procéder à la consultation référendaire. Des danses et des chants ont clôturé cette manifestation riche en couleurs.

La Rédaction

**HYMME NATIONAL
LA NIGERIENNE**

**Auprès du Grand Niger puissant
Qui rend la nature plus belle
Soyons fiers et reconnaissants
De notre liberté nouvelle
Evitons les veines querelles
Afin d'épargner notre sang
Et que les glorieux accents
De notre race sans tutelle
S'élèvent dans un même élan
Jusqu'à ce ciel éblouissant
Où veille son âme éternelle
Qui fera le pays plus grand**

**Debout Niger Debout !
Que notre œuvre féconde
Rajeunisse le Cœur de ce vieux continent
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du
monde
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant**

**Debout Niger Debout !
Sur le sol et sur l'onde
Au son des tam-tams dans leur rythme grandis-
sant
Restons unis toujours, et que chacun réponde
A ce noble avenir qui nous dit
En avant ...**

**2^{ème} Edition de la Semaine de l'expression de la Parenté à
plaisanterie**

Du 18 au 24 Avril dernier, le Ministère de la Culture, des arts et loisirs, de la promotion de l'entrepreneuriat artistique a organisé la deuxième édition de la semaine de l'expression de la parenté à plaisanterie. Cette édition qui a vu la participation de plusieurs pays voisins a été marquée par plusieurs spectacles émouvants et une multitude de prix remportés par les artistes

L'histoire de la parenté à plaisanterie, dit le Ministère de la culture, remonte à la nuit des temps, peut être depuis l'installation des premières communautés sur le territoire nigérien. Ces groupes se distinguent par la langue, les traits physiques apparents qui sont les scarifications mais aussi par le type d'activités. Cette diversité n'a nullement empêché à ces groupes ethnolinguistiques de vivre en symbiose grâce au phénomène de la parenté à plaisanterie.

Cette façon de vivre constituait avec plusieurs autres pratiques le socle de l'unité et de l'harmonie entre les différentes communautés qui se partageaient l'espace nigérien. Dans nos sociétés traditionnelles, les pratiques culturelles telles que la parenté à plaisanterie sont l'objet de vénération, de respect, de soumission car, enfreindre à ces valeurs, c'est porté atteinte à tout l'édifice social.

La parenté à plaisanterie est donc un

phénomène d'intégration et de complaisance entre des groupes ethnolinguistiques. Elle s'opère par de blagues, des provocations et autres actes que l'autre accepte avec plaisir, dit le Ministère de la Culture. Cependant ceci doit se passer dans le strict respect de la dignité et de la personnalité des cousins. Appelée « Wassan dangui » ou Tabstaka en Haoussa et Bassatarey en Zarma Songhay, la plaisanterie entre les groupes ethnolinguistiques du Niger résulterait de ces rapports multiséculaires qu'entretiennent ces groupes. Elle est un pacte d'amitié et de tolérance dont l'origine est souvent une parenté réelle. Selon Mariko Kélétégui, elle suppose ne s'offusquer, ne pas se fâcher quelle que soit la teneur des propos qui sont adressés par les cousins, même en public. Le cousinage à plaisanterie est une pratique sociale régie par un certain nombre de normes auxquelles les partenaires à plaisanterie doivent se soumettre. Ainsi, on distingue divers axes de plaisanterie entre les principaux groupes ethnolinguistiques du Niger et l'origine reste liée à des faits d'ordre légendaire.

IBRAHIM HAROUNA

Les Dates et Actes Mémorables

- 14 juillet 1934 : inauguration du Palais du gouverneur à Niamey, actuel Palais Présidentiel.
- 11 novembre 1983 : inauguration du monument aux Morts de Niamey.
- 12 mai 1946 : création du premier parti politique nigérien à Niamey, le parti progressiste nigérien (PPN) avec M. Issoufou Saidou DJERMAKOYE comme Président d'un comité central mis en place.
- 26 août 1946 : plantation à Niamey de l'Arbre de la Liberté par le Gouverneur Toby.
- 28 avril 1952 : parution du premier journal nigérien « Talaka », organe syndical.
- 4 mars 1953 : passage du Général DE GAULLE à Niamey
- 16 avril 1954 : M Djibo Bakary crée l'union démocratique nigérien (UDN)
- 17 mars 1959 : création de l'union des femmes du NIGER (UFN) : Mme Djibo FATOU fut la première présidente
- 28 juillet 1960 : création de l'union des scolaires du NIGER (USN)
- 15 mai 1965 : naissance du journal « Niger Informations » qui deviendra le Sahel plus tard
- 10 -20 décembre 1973 : création de l'Université de Niamey
- 29 avril 1974 : Radio Niger baptisée « Voix du Sahel »
- 13 septembre 1974 : création de l'Association Islamique du Niger (AIN)
- 29 juillet- 03 novembre 1991 : Conférence Nationale Souveraine
- 1999 : création du Prytanée Militaire et de l' Ecole d'Excellence par le Président BARE Mainassara

Condoléances

La Rédaction du Journal présente ses condoléances les plus attristées au DG de la Douane, suite au décès de sa mère. Que la terre lui soit légère. Amen !

Nous présentons aussi nos condoléances à la famille de l'ancien Ministre de la Santé, Mr Assoumane Adamou dit « Chinois », décédé le vendredi 12 juin 2009. Que la terre lui soit légère. Amen !

CONDOLÉANCES

La Rédaction du journal présente ses condoléances les plus attristées à la famille de **Mr. Ibrahim Seydou**, de son vivant Conseiller du Président de la République

Que la terre lui soit légère.
Amen !

**FONDATEUR
Dr ABDOULAYE HASSANE
DIALLO**

**Rédacteur en Chef
IBRAHIM HAROUNA**

90 33 25 73

Siège : Boulevard Mali Bero

Face pharmacie Askia

BP : 2959 Niamey- Niger

Cel : 90 33 25 73

96 28 86 11

Email : ahdiallotmail.com

Tirage : 1000 Exemplaires

NTI

Des débats plus sincères

Le Niger est devenu en quelques années un laboratoire exceptionnel d'expériences politiques en tous genres. Ce qui honore tout ce peuple qui à travers sa vision s'est défini un champ politique spécifique où il devient acteur, incontournable. A en tendre certains, on a parfois froid dans le dos. Mais, il y a aussi des principes en tout. Nous constatons hélas que les acteurs politiques, certains en abusent à tel point que des dérives graves font entorse à cette démocratie dont ils réclament la paternité. Tout le monde fait de la politique une recette sur le dos d'une démocratie malmenée à longueur de journée à travers des débats, des contradictions, des joutes oratoires parfois qui frisent le ridicule. Parce que le petit écran est devenu une tribune où l'on se défoule et traite l'adversaire politique de tous les mots ; insultes, injures, diffamations etc. Du respect, tout de même.

Des spécialistes en politique se décrètent le titre de politologues, des juristes, des constitutionnalistes,

et brandissent des constitutions comme des parchemins. C'est bien. Mais, laissons à César ce qui lui revient. Car un charcutier est loin d'être un chirurgien. Le peuple qu'on arrose avec des expressions et des mots que l'on ne découvre dans aucun dictionnaire, ne sait parfois pas à quel Saint se vouer dans toute cette littérature éparsée et diffuse. Certains tentent de convaincre sans arguments. Mais, il est vrai aussi que celui qui part à la chasse perd sa place. Et pour cause, les vrais spécialistes, techniciens, Conseillers en tous genres, détenteurs de la vérité, capables de nous orienter ou de nous apporter leurs connaissances, ont déserté le champ politique. De quoi ont-ils peur? Ils laissent ainsi libre cours à ceux qui à force d'être abonnés des médias, construisent leur destin en refusant de reconnaître la vérité, par ignorance, par sensibilité et ou par coloration politique. Il y en a qui parlent souvent pour ne rien dire. Les médias ont aussi accompli leur mission en créant des acteurs inconnus qui se sont imposés pour réussir à se faire accepter. Non : le Niger est un pays où chaque

citoyen a le devoir de s'impliquer dans la gestion de la chose publique et nous savons que notre pays regorge des hommes et des femmes de qualité. Nous voulons que les acteurs jouent pleinement leur rôle pour éviter au peuple d'être désorienté et désabusé. Il est vrai que le plus souvent les tonneaux vides font beaucoup de bruits, mais, cela ressemble à une rosée matinale qui s'évapore lorsque le soleil apparaît. Il faut corriger cette dérive car cela ne fait du bien à personne parce que notre pays et notre peuple demeurent notre seule référence et notre exceptionnelle richesse. Nous avons le devoir de les ménager si nous tenons à partager ou à gérer le pouvoir en leur nom. Ces dangereuses dérives où chacun veut s'ériger en champion, doivent prendre fin pour laisser la place à un débat sain, serin, riche, intelligent et porteur d'espoir. Ne l'oublions jamais, nous ne sommes riches, heureux et forts que lorsque notre pays continuera à se faire gérer par des personnes capables d'assumer leurs responsabilités. Heureusement pour nous, car notre pays est digne de ses fils et repose sur une philo-

sophie qui tire ses forces de notre religion et de notre riche culture. Ce que nous savons c'est que le Président de la République respecte tout le monde. Et cela quelque soit son opinion ou sa sensibilité politique. De grâce, évitons de le mettre à mal, en disant n'importe quoi à l'endroit de sa personne. La politique ne doit pas être synonyme de derapages au point d'exceller dans la médiocrité. Retenons toujours qu'une société a besoin de respect surtout lorsqu'il s'agit d'adversaire politique. Retenons aussi qu'un Chef, surtout un Président de la République qui incarne la majorité des citoyens, tous les citoyens méritent d'ailleurs du respect. Que ceux qui se voient dans la peau d'un futur Président de ce pays, qu'ils sachent qu'il est maladroît et même malsain d'attaquer la personne dont on veut incarner le rôle, et occuper sa place un jour. Il est toujours maladroît d'utiliser son intelligence et son verbe, au profit d'un discours insensé. Soyons raisonnables.

**Aboulaye Hassane Diallo
Dr ès Sciences Politiques**

● RD-Congo

Offensive contre les rebelles hutu rwandais au Sud-Kivu

L'armée congolaise a annoncé, lundi dernier, avoir repris le contrôle des quelques villages et sites miniers dans la province du Sud-Kivu, dans le cadre d'une nouvelle offensive lancée avec le soutien des forces de l'ONU.

Le colonel Delphin Kahimbi, commandant de l'armée congolaise dans la province du Sud-Kivu pour les opérations conjointes avec la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC), a annoncé le lancement de cette offensive contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda

(FDLR), estimées à près de 5.000 hommes. "Nous avons repris le contrôle de plusieurs villages dans les territoires de Shabunda, Walungu, Kabare, Kalehe, Mwenga et Uvira ou nous avons même enregistré des redditions", a expliqué Kahimbi.

De son côté, la MONUC a confirmé le début officiel de l'offensive, mais dit ne pas y prendre part, l'armée congolaise menant "seule l'offensive", tandis que la MONUC "a appuyé par le transport et la logistique", selon son porte-parole militaire, le lieutenant-colonel Jean-Paul Dietrich. Cette offensive

intervient alors que les rebelles hutus rwandais multiplient les attaques contre les civils, qui ont chassé sur les routes plus de 800.000 personnes, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Les FDLR ont commencé à s'attaquer à la population du Sud-Kivu après l'opération conjointe des armées congolaise et rwandaise contre eux en janvier dernier au Nord-Kivu. La phase Sud-Kivu était depuis en préparation, la MONUC et l'armée congolaise devant prendre le relais et étendre ces opérations à la province voisine, où les FDLR sont également présentes.

(AP)

● Afrique-Russie

Le Président Dmitri Medvedev entame une tournée africaine

Le président russe Dmitri Medvedev est arrivé, hier, en Egypte, première étape d'une tournée dans quatre pays africains destinée à promouvoir les intérêts économiques de la Russie sur le continent.

Au Caire, le chef du Kremlin évoquera particulièrement le conflit israélo-palestinien avec le président Hosni Moubarak, a fait savoir la présidence russe. La Russie a de bons contacts avec Israël et appartient au quartet de négociateurs sur le Proche-Orient, avec les Etats-Unis, l'Union européenne et les Nations unies. Moscou est aussi le seul membre du quartet à parler avec le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza mais que l'Occident classe comme un groupe terroriste. Une commission russo-égyptienne a fixé ce mois-ci les grandes lignes du programme de la visite: coopération commerciale, nucléaire civil, espace.

L'Egypte est le premier partenaire commercial de la Russie dans le monde arabe, avec des échanges de 4,1 milliards de dollars en 2008. L'an dernier, 1,84 million de touristes russes se sont rendus dans le pays. Au menu des discussions devraient figurer les moyens de renforcer la coopération commerciale entre les deux pays, y compris les exportations de blé russe. A la mi-mai, l'Egypte a mis en quarantaine plusieurs dizaines de milliers de tonnes de blé russe après la découverte d'insectes dans une cargaison importée par une société privée. L'Egypte compte parmi les plus gros importateurs mondiaux de blé russe. Elle a acheté cette saison près du quart du blé exporté par la Russie. Medvedev devrait également signer un accord de partenariat stratégique. L'Egypte cherche à construire des centrales nucléaires, ce qui intéresse les groupes russes. Medvedev se rendra ensuite au Nigeria, en Namibie et en Angola.

(Reuters)



COMMUNIQUE DE PRESSE ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR DU NIGER



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe le public qu'elle a procédé, le lundi 15 juin 2009, à la demande de l'Etat du Niger, à la première adjudication de bons du Trésor en compte courant au titre de l'année 2009, émis par le Trésor du Niger, sur le marché des titres publics de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), pour un montant de 15 milliards de FCFA.

Cette adjudication s'inscrit dans le cadre de l'animation du marché régional des titres publics qui offre aux Etats membres de l'UEMOA, une source alternative pour la couverture de leurs besoins de trésorerie.

Lancé le 1^{er} juin 2009 selon le système d'enchères à taux multiples, l'appel d'offres a enregistré la participation de treize (13) investisseurs provenant de six (06) Etats membres de l'Union, qui ont soumissionné pour un montant global de 30.00 milliards de FCFA, soit un taux de souscription de 200%.

Les soumissions retenues ont porté sur une valeur nominale de 20.00 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption du montant mis en adjudication de 66,67%.

Le taux d'intérêt marginal est ressorti à 6,7500% et le taux moyen pondéré à 6,23295%.

Ces résultats, qui consacrent la réussite totale de l'opération, reflètent la confiance en la qualité de la signature de l'émetteur qu'est le Trésor du Niger et le dynamisme des intervenants du marché.

Fait à Niamey, le 15 juin 2009

PROCES-VERBAL D'ADJUDICATION DE BONS DU TRESOR

Nature des titres (1):	Bons du TRESOR		
Numéro d'identification:	H60009140	Emetteur :	Etat du Niger
Dénomination de l'émission	H60009140 BTA TRESNE TXMLT DEC 2009		
Adjudication n°:	01/2009	du	15 juin 2009
Date de valeur :	16 juin 2009	Date d'échéance:	14 décembre 2009
Durée :	182	jours	
Valeur nominale unitaire:	1	million de FCFA	
Montant mis en adjudication:	15 000	millions de FCFA	
<hr/>			
Nombre de participants:	13	Nombre de soumissions :	31
Montant global des soumissions:	30 000 millions de FCFA		
Soumissions retenues:	20 000 millions de FCFA		
Soumissions rejetées:	10 000 millions de FCFA		
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions	200,0%	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues	133,3%
Taux d'intérêt marginal :	6,7500%	Taux d'intérêt moyen pondéré :	6,23295%
Taux d'absorption:	66,67%		

RESULTAT GLOBAL

LIEU DE SOUMISSION	(en million de FCFA) MONTANT PROPOSÉ	(en million de FCFA) MONTANT RETENU
BENIN	1 000	762
BURKINA	2 200	200
COTE D'IVOIRE	6 000	6 000
GUINEE BISSAU	0	0
MALI	0	0
NIGER	17 500	9 988
SÉNÉGAL	1 300	1 300
TOGO	2 000	1 750
AUTRES	0	0
TOTAL	30 000	20 000